

Conférence de presse : Le scandale de la faim dans le monde – que faire ?

Berne, le 28 janvier 2016

## **Le scandale de la faim dans le monde – que faire ?**

Catherine Morand  
Membre de la Direction, SWISSAID

Le scandale de la faim dans le monde n'est hélas pas nouveau. Tellement peu nouveau, que pour les ONG qui côtoient ce scandale au quotidien, cela devient même compliqué d'en parler, sans susciter de suite une lassitude, voire un rejet, de la part de nos concitoyens, comme des médias.

Mais il n'y a pas de raison non plus de taire le fait que le nombre de malnutris, de personnes qui ont faim, sur tous les continents, ne cesse de croître, que cela ne tombe pas du ciel, mais est bien le produit de politiques économiques, commerciales, agricoles, qui ne laissent guère de chances à des pans entiers de la population des pays du Sud.

Dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, une partie importante des gens consacre la quasi-totalité de ses revenus à se nourrir. Une hausse brutale des prix des denrées alimentaires de base, tout comme leur volatilité, peut ainsi faire basculer des pans entiers de la population, déjà la limite de la survie, dans la faim, la pauvreté, la déglingue.

Si SWISSAID, organisation suisse de coopération au développement, soutient l'initiative « Stop à la spéculation », c'est précisément parce qu'elle constate sur le terrain, dans les pays où elle est active, les conséquences dramatiques générées par les fluctuations des prix du riz, du maïs, ou encore du blé, qui, en cas de hausse brutale, peuvent générer des émeutes de la faim, comme cela est déjà arrivé à plusieurs reprises dans le passé, notamment en 2007/8 et en 2011 ; et comme cela peut se reproduire à tout moment.

Certes, la spéculation sur les matières premières agricoles n'est pas le seul facteur qui contribue à l'augmentation des prix ; les sécheresses et autres inondations, de mauvaises récoltes ou encore le boom des agrocarburants, jouent également un rôle. Reste que de très nombreuses études, sérieuses et bien documentées, menées aussi bien par des universités que des spécialistes du secteur, ou encore des institutions publiques ou des organisations internationales, attribuent toutes une responsabilité à la spéculation financière excessive dans l'éclatement des prix des matières premières agricoles, ainsi que leur volatilité. « L'impact de la spéculation financière sur la flambée des prix alimentaires est désormais largement reconnu, et ce phénomène doit être contrôlé au plus vite », avait ainsi déclaré Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation entre 2008 et 2014.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que le boom spectaculaire des prix des aliments de base en 2007/8 avait correspondu à la ruée sur le maïs, le soja, le riz, le blé, de la part d'investisseurs alors à la recherche de nouveaux produits financiers spéculatifs, après l'effondrement du marché immobilier aux Etats-Unis. Des investisseurs d'un type nouveau - banques, caisses de retraite, hedge funds – qui ont ainsi multiplié les contrats sur les marchés à terme des matières premières agricoles.

Les investisseurs sont certes indispensables au bon fonctionnement des marchés agricoles, auxquels ils apportent les liquidités nécessaires. Mais ce à quoi s'attaque l'initiative des Jeunesses socialistes n'a rien à voir avec ce qu'on qualifie de spéculation « utile ». Il s'agit bien plutôt de mettre un terme à ce qu'on qualifie de spéculation « nocive » ou « nuisible », à savoir « des instruments financiers se rapportant à des matières premières agricoles et à des denrées alimentaires », ainsi qu'à « la vente de produits structurés correspondants » comme le spécifie très clairement le texte de l'initiative. Les contrats à terme portant sur « la garantie des délais ou des prix fixés pour livrer des quantités déterminées » ne sont donc pas concernés.

Par cette initiative, il s'agit donc de ramener un peu d'ordre, de régulation et de bon sens dans une dérive rendue possible par une libéralisation excessive, une dérégulation qui a conduit à une financiarisation extrême du marché des matières premières agricoles, et son corollaire : l'explosion de produits dérivés et la généralisation du trading à haute fréquence.

Cette re-régulation est d'ailleurs déjà à l'œuvre sous d'autres cieux. C'est ainsi qu'en janvier 2014, l'Union européenne a adopté une directive sur les marchés d'instruments financiers (MIFID), qui impose désormais aux marchés à terme des limites maximales dans le négoce de produits agricoles de base comme les céréales, le maïs, le riz, dans le but, précisément, de freiner la spéculation sur les denrées alimentaires ; et les conséquences dramatiques engendrées par ces opérations financières, notamment pour les populations les plus démunies. Les Etats-Unis vont dans la même direction. La Suisse a d'ailleurs déjà senti le vent tourner, et commencé à poser certains gardes-fous à la spéculation, avec sa Loi sur les infrastructures des marchés financiers adoptée l'été dernier. Il s'agit maintenant d'aller plus loin.

Car dans le secteur des matières premières agricoles, notre pays est une grande puissance, et porte une responsabilité particulière. Comme se plaît à le rappeler la STSA, la Swiss Trading and Shipping Association, l'organisation faîtière du secteur, l'arc lémanique est la première place de négoce de grains au monde. La région située entre Rolle et Genève abrite en effet d'importantes représentations des géants mondiaux du négoce des matières premières agricoles que sont Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus, lesquels disposent de leurs propres fonds spéculatifs dotés de milliards de dollars. L'œuvre d'entraide protestante Pain pour le Prochain accuse par ailleurs une dizaine de banques suisses d'être très actives en matière de spéculation sur des produits agricoles de base, la palme revenant sans conteste au Crédit suisse.

Même si les opposants à l'initiative « Stop à la spéculation » brandissent toujours les mêmes arguments usés jusqu'à la corde, refusent de reconnaître le rôle néfaste, pourtant confirmé, que joue la spéculation dite nocive, en brandissant des études aux résultats tronqués, notre pays serait bien inspiré de prendre les devants, de se conformer aux nouvelles directives en vogue au niveau international, sans attendre de se faire taper sur les doigts par l'Union européenne ou les Etats-Unis, comme ce fut le cas pour le secret bancaire. Sans attendre non plus de nouvelles émeutes de la faim, ou un scandale retentissant qui entacherait sa réputation. L'initiative « Stop à la spéculation » soumise le 28 février 2016 au peuple suisse va précisément dans cette direction.